

عن إبراهيم بن عبد الرحمن بن عوف، أن عبد الرحمن بن عوف رضي الله عنه أتى بطعام وكان صائماً، فقال: قَتَلَ مُصْعَبُ بْنُ عَمِيرٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ وَهُوَ خَيْرٌ مِنِّي، فَلَمْ يَوْجَدْ لَهُ مَا يُكْفَنُ فِيهِ إِلَّا بُرْدَةٌ إِنْ غُطِّيَ بِهَا رَأْسُهُ بَدَتِ رِجْلَاهُ؛ وَإِنْ غُطِّيَ بِهَا رِجْلَاهُ بَدَا رَأْسُهُ، ثُمَّ بُسِطَ لَنَا مِنَ الدُّنْيَا مَا بُسِطَ، أَوْ قَالَ: أُعْطِينَا مِنَ الدُّنْيَا مَا أُعْطِينَا، قَدْ خَشِينَا أَنْ تَكُونَ حَسَنَاتُنَا عَجَلَتْ لَنَا، ثُمَّ جَعَلَ يَبْكِي حَتَّى تَرَكَ الطَّعَامَ.



Ibrâhim ibn ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf relate qu'on apporta à manger à son père, ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf (qu’Allah les agréé), alors



qu'il jeûnait. Il dit : « Mus'ab ibn 'Umayr (qu'Allah l'agrée) a été tué et il était meilleur que moi. On ne lui trouva pour linceul qu'un manteau ; lorsqu'on lui couvrait la tête, ses pieds restaient découverts et lorsqu'on lui couvrait les pieds, sa tête restait découverte. Puis, cette vie d'ici-bas nous a été accordée avec largesse comme elle l'a été - Ou, il a dit : On nous donna des biens de ce bas-monde ce qu'on nous donna - Nous avons alors craint que le salaire de nos bonnes actions ne nous fut donné en avance. Puis, il se mit à pleurer jusqu'à renoncer à manger. »

Rapporté par Al-Bûkhârî
Jugement : Authentique